

Dans ces régions, les taux de chômage ont monté très rapidement et l'écart entre les prix et les revenus s'est élargi constamment. Par conséquent, certains d'entre nous à la Chambre avons essayé de remédier à la situation dès le début en décembre dernier. Nous avons essayé de montrer au gouvernement que, pour que le programme de restrictions soit efficace, il fallait que deux choses soient bien comprises. D'abord, il fallait que le programme s'applique à un ensemble d'objectifs, de priorités et de mesures d'administration financière, c'est-à-dire à certaines des choses mentionnées par l'Auditeur général. Sans un programme d'ensemble quelconque dans le cadre duquel la mesure pouvait être appliquée, il était évident que faire une série de réductions au petit bonheur serait inutile et, dans bien des cas, nuisible.

Le deuxième point que certains d'entre nous avons essayé d'établir, c'est qu'en plus d'être faites dans le cadre d'un programme bien défini, les réductions de dépenses devraient aussi avoir un rapport quelconque avec la stabilité économique des régions visées. C'est quelque chose que le gouvernement comprend bien difficilement. Je sais qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'essayer d'en convaincre le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald), qui est originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, parce qu'il connaît la situation des régions comme l'Île-du-Prince-Édouard par rapport à celle de certains des grands centres urbains du Canada. Le gouvernement n'a jamais bien compris la situation et il ne la comprenait pas en décembre dernier quand nous avons exorté le président du Conseil du Trésor d'alors et le ministre des Finances à indiquer bien clairement que tout programme de restrictions toucherait de la même façon toutes les régions du pays.

Évidemment, si le ministre était présent il dirait que c'est exactement le genre de programme qu'on applique. Ce qu'il ne comprend pas, toutefois, c'est que si un programme doit s'appliquer également à toutes les régions du pays, il faut que les décisions soient prises au sujet des régions elles-mêmes. Cela nécessite de la souplesse et un cadre de référence en matière de réductions de dépenses. Cela, de toute évidence, ne s'est pas produit. Prenons, par exemple, la triste situation actuelle. L'une des réductions annoncées portait sur l'indexation à laquelle étaient assujetties auparavant les allocations de formation professionnelle des adultes. On estimait qu'en supprimant l'indexation, le gouvernement épargnerait environ 27 millions de dollars. Le gouvernement ferait des économies mais sans réduire le montant des allocations comme telles. Dans certains cas, il serait même nécessaire de les augmenter afin d'assurer aux intéressés un revenu de base en cours de formation. Il serait donc nécessaire de diminuer le nombre de programmes offrant une formation professionnelle aux chômeurs, ce qui fait qu'un plus grand nombre de gens devraient retirer des prestations soit de bien-être social soit d'assurance-chômage.

Il semble que les mesures de compression ne s'appliquent pas de façon uniforme dans l'ensemble de notre pays car leurs incidences se font sentir essentiellement dans les régions où le taux de chômage est le plus élevé. C'est bien sûr dans les provinces de la région atlantique, celle que je connais le mieux, que l'incidence de ces mesures se fera le plus durement sentir. Normalement, ces régions, qui représentent seulement 9.5 p. 100 de la population de notre pays, reçoivent 16 p. 100 des crédits votés pour l'application du programme de formation

Compression des dépenses de l'État

professionnelle des adultes. Je soulève ce point particulier parce que, dans les cinq provinces de l'Est, nous allons retrouver la même situation que nous avons connue il y a quelques années quand le gouvernement avait lancé son prétendu programme d'austérité. En décembre 1975, quand le gouvernement a annoncé son programme, il y avait quelque 81,000 chômeurs dans les provinces de la région atlantique. D'après les derniers chiffres que nous a fournis Statistique Canada, nous pouvons constater qu'en octobre de cette année, il y avait dans ces provinces quelque 99,000 personnes à la recherche d'un emploi soit 11.9 p. 100 de la population active.

Tels sont les chiffres pour le mois d'octobre. Je ne pense pas que l'on pourra me contredire si je déclare que, d'ici quelques mois, quand les députés compareront les chiffres pour l'année en cours avec ceux pour l'année précédente, ils ne devront certainement pas être surpris de constater que le taux de chômage a augmenté de façon considérable au moment même où le gouvernement réduisait son aide à ceux qui cherchent des emplois, ceux qui cherchent à entrer dans la population active. Il en va de même dans la province de Québec. Ces derniers jours, les députés ont porté leur attention sur la situation politique dans la province de Québec. Il ne faudrait cependant pas oublier de s'intéresser à la situation économique. Si nous oublions de le faire, ce sera à nos propres risques. En décembre dernier, il y avait 7.9 p. 100 de chômeurs au Québec, soit 214,000 personnes. Au mois d'octobre de cette année, le chiffre avait atteint 276,000 personnes environ soit 10.1 p. 100 de la population active.

Dans les cinq provinces de l'Est, qui regroupent un tiers environ de la population de notre pays, il y a actuellement quelque 375,000 demandeurs d'emplois. C'est un fait qui semble incompréhensible au gouvernement actuel. Les objectifs du programme d'austérité du gouvernement sont essentiellement illusoires. Certaines des mesures qui sont appliquées dans le cadre de ce programme ont une influence particulièrement néfaste, elle provoquent de graves difficultés dans les cinq provinces de l'Est, et je ne parle que des mesures qui recouvrent le 1.5 milliard de dollars auxquels le gouvernement a fait allusion dans le communiqué de presse qu'il a publié en décembre dernier.

Mes collègues, le député de Halifax (M. Stanfield) et le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) et d'autres ont déjà parlé de l'extrême gravité de la situation concernant les subventions pour le transport du grain expédié des ports de l'est. J'ai rappelé combien trop souvent à la Chambre l'importance de ne pas saboter les politiques économiques régionales en adoptant des politiques de transport allant tout à fait à leur rencontre. Mais c'est pourtant clairement ce que fait le gouvernement actuel. Il l'a fait en fermant les yeux sur les besoins industriels et les besoins de transports des meuniers qui sont en activité dans nos ports de la côte est. Comment le gouvernement actuel peut-il justifier une politique de développement régional quand il applique un programme de restrictions qui frappe essentiellement les chômeurs, les non-syndiqués, et ceux qui sont désavantagés dans leur région. Je n'y comprends rien.

J'ai gardé pour la fin le programme qui me semble le plus sérieux de tous. Il met en cause une somme d'argent importante. Il ne s'agit pas seulement de quelques millions de dollars comme dans le cas de la Compagnie des jeunes Canadiens qui